

PROGRAMME « EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE » DE LA VILLE DE TARBES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA 4^{ÈME} ÉDITION 2013/2014

PRESENTATION ET BILAN DES TROIS ÉDITIONS DU PROGRAMME EDD

Depuis octobre 2008, la mairie de Tarbes, via le service Développement Durable, en partenariat avec l'Éducation Nationale, développe un programme annualisé « Education au Développement Durable » (EDD) dont le lancement a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2010.

Concrètement, les enseignants et les élèves étudient pendant une année plusieurs caractéristiques du développement durable. De même, ils sont sensibilisés aux changements de comportement pour pratiquer au quotidien le développement durable (consommer autrement, consommer durablement). Les grandes thématiques abordées pendant une année scolaire, en classe et sur le terrain, sont les suivantes : « Développement Durable », « Biodiversité », « Déchets », « Eau », « Énergie » et « Alimentation et Santé ».

Il s'agit de près de 40 animations en classes et sur le terrain durant toute l'année scolaire, réalisées par des professionnels :

- dont un séjour de 3 jours au centre municipal l'Arcouade à Payolle
- dont la visite du centre d'enfouissement des déchets à Bénac
- dont la visite de la station d'épuration de Tarbes Est
- dont un repas servit au restaurant de l'Arsenal, élaboré à partir de produits issus de l'agriculture biologique et/ou de saison et locaux.

Par ailleurs, chaque enseignant participant au programme reçoit un livret pédagogique et chaque élève reçoit un carnet de voyage au DD. Enfin, au mois de juin tous les élèves réalisent une exposition à l'hôtel de ville de la Mairie de Tarbes illustrant « ce qu'ils ont appris » et « ce qu'ils ont décidé de faire » pour devenir, au quotidien, des éco citoyens.

En 2010/2011, 21 classes ont participé au programme soit près de 500 élèves.

En 2011/2012, 30 classes ont participé, soit près de 750 élèves.

En 2012/2013, 32 classes participent, soit près de 750 élèves.

Cette 3^{ème} édition, propose le programme sous deux formes dont le choix a été laissé aux équipes pédagogiques. 14 classes ont choisi de traiter l'ensemble du programme EDD sur une année (formule habituelle) et 18 classes ont choisi de répartir l'ensemble du programme sur le cycle III, sur une période de 3 ans (2012/2013 – 2013/2014 – 2014/2015). Cette deuxième formule facilite la pérennisation du programme EDD dans les projets d'école.

En 3 ans, sur les 12 écoles élémentaires que compte Tarbes, seules 2 n'ont jamais participé au programme, pour des raisons culturelles.

En 2013/2014, 38 classes se sont déjà inscrites, soit près de 950 élèves.

Ainsi en juillet 2014, près de 3000 enfants auront bénéficié d'un programme pédagogique innovant.

Partenariats exemplaires reconduits pour 3 ans (2013/2014, 2014/2015, 2015/2016), avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale des Hautes-Pyrénées et les établissements professionnels publics et privés d'un même territoire, qui permet encore, l'année scolaire 2013/2014, de proposer le programme EDD aux familles pour une participation symbolique de 10€ par enfant.

est apparu primordial de permettre aux enseignants de se concentrer sur leur cœur de métier et ainsi de leur faciliter toutes les démarches administratives.

Sur avis favorable de la Commission Finances – Développement Economique – Intercommunalité – Administration générale et Commande publique du 15 mars 2013, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les tarifs de participation des communes au programme Education au Développement Durable,
- d'adopter la convention avec la Direction Académique des Services de l'Education Nationale des Hautes-Pyrénées,
- et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte nécessaire à cet effet.